

Déclaration Liminaire CTL du 22 septembre 2015

Pour être tout à fait honnêtes, l'annonce de la suppression d'un poste d'AFIP dans notre département ne nous a pas bouleversés outre mesure. Non, pas vraiment . Par contre, ce qui nous a vraiment laissés pantois, c'est l'ampleur de la révolution de palais qui s'ensuit ! Un séisme d'une telle magnitude engendré par un, un seul, un unique poste d'AFIP supprimé alors que, depuis 10 ans, vous rayez chaque année d'un trait de plume espiègle 20 à 30 postes d'agents C et B sans autre conséquence que d'annoncer à ceux que le couperet a épargné « retroussez-vous les manches et partagez-vous le travail ! ». Nous nous sommes étonnés aussi, quoique dans de moindres proportions, que des affectations aient été validées en CAPL et des agents installés au 1er septembre sur des postes dont vous saviez qu'ils n'existeraient plus le mois suivant ou, du moins, qu'ils subiraient des modifications conséquentes.... C'est cela la transparence sans doute.....

La même transparence qui a prévalu dans l'accueil de cet apprenti qui sort tout à coup du chapeau. La note du 4 juin 2015 qui cadre le dispositif , prévoit ,avant même le début de la procédure, une information du CTL. Mais, à la DDFIP de l'Oise, on ne perd pas de temps à en discuter avec les représentants des personnels et on passe directement à la phase 2. Nous voilà donc informés, à posteriori, de l'installation d'un apprenti géomètre à Senlis. Installation qui n'est pourtant pas sans soulever un certain nombre d'interrogations sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Dernier sujet à l'ordre du jour : le TBVS, nous y avons plus particulièrement relevé deux points. Le premier étant , pour nous, une source de satisfaction. Vous reconnaissez, même si c'est avec de nombreuses circonvolutions et précautions de langage « la pérennité des sujets liés aux sous effectifs ». Il était temps ! Reste à souhaiter que cet aveu vous sera toujours présent à l'esprit lors du prochain CTL emploi. Le second point, par contre est plus inquiétant et nous semble significatif de l'ambiance générale du département : l'augmentation des refus d'entretien professionnel qui est symptomatique de la défiance croissante des agents envers leur administration et la hausse des appels de notation alors même que votre attitude de blocage en CAPL n'est pas incitative.

Tout cela contribue à un climat général plus que morose et ce ne sont certes pas les dernières rodomontades de notre sémillant ministre de l'économie qui vont éclaircir l'horizon